

Je, soussigné(e) Madame Mademoiselle Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tel. fixe : _____ Tél. portable : _____

Email : _____

Déclare m'inscrire inscrire mon enfant

Âge : _____ Sexe : Féminin Masculin

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Né(e) le : _____ à : _____ Nationalité : _____

Tel. fixe : _____ Tél. portable : _____

Email : _____

Au(x) stage(s) suivant(s) - Saison 2021-2022 (cochez la ou les cases choisies) :

Règlement à effectuer par chèque à l'ordre de EUROPE MUSICALS, virement ou CB.

STAGES DE COMÉDIE MUSICALE	JUNIORS (DE 7 À 11 ANS)				
VACANCES D'ÉTÉ	11 au 13 juillet inclus	Disney	9h de 14h à 17h	<input type="checkbox"/>	130,00 €
	18 au 22 juillet inclus	Mary Poppins	15h de 14h à 17h	<input type="checkbox"/>	205,00 €
	16 au 19 juillet inclus	Anastasia, Raiponce, Encanto	12h de 14h à 17h	<input type="checkbox"/>	205,00 €
	22 au 26 août inclus	Disney	15h de 14h à 17h	<input type="checkbox"/>	205,00 €

STAGES DE COMÉDIE MUSICALE	ADOLESCENTS (DE 12 À 15 ANS)				
VACANCES D'ÉTÉ	04 au 08 juillet inclus	Teen Pop : <i>Vita & Slimane, Amir, Amel Bent, Louane...</i>	25h de 11h à 17h	<input type="checkbox"/>	375,00 €
	11 au 22 juillet inclus	Summer school	50h de 11h à 17h	<input type="checkbox"/>	810,00 €
	25 au 29 juillet inclus	Les comédies musicales américaines	25h de 11h à 17h	<input type="checkbox"/>	375,00 €
	16 au 19 août inclus	Teen Pop : <i>Soprano, Vianney, Loane, Big Flo et Oli...</i>	25h de 11h à 17h	<input type="checkbox"/>	325,00 €
	22 au 26 août inclus	Glee, Julie and the Phantoms, A Week Away...	25h de 11h à 17h	<input type="checkbox"/>	375,00 €

STAGES DE COMÉDIE MUSICALE ADULTES (À PARTIR DE 16 ANS)

VACANCES D'ÉTÉ	04 au 10 juillet inclus	Disney	40h		490,00 €
	11 au 22 juillet inclus	Summer school	50h		810,00 €
	25 au 29 juillet inclus	Les Classiques de Broadway : <i>Les Misérables...</i>	30h		415,00 €
	16 au 21 août inclus	Les Opéras Rock : <i>Le Roi Soleil</i>	35h		450,00 €
	22 au 28 août inclus	Claquettes, chant, théâtre : <i>La la land, Mary Poppins</i>	40h		490,00 €

STAGES DE MUSIQUE ET CHANT ADULTES (À PARTIR DE 16 ANS)

VACANCES D'ÉTÉ	04 au 8 juillet inclus	Musique (instrument) et Chant (Méthode PY 3,14)	15h		350,00 €
----------------	------------------------	---	-----	--	----------

STAGES DE CHANT ADULTES (À PARTIR DE 16 ANS)

VACANCES D'ÉTÉ	22 au 26 août inclus	avec Pierre-Yves Duchesne - Méthode PY 3,14	15h		550,00 €
----------------	----------------------	---	-----	--	----------

Je prends note que les stages sont dispensés à l'adresse suivante :

Campus AICOM
10, rue Albert Einstein - 94000 Créteil
(métro ligne 8 - Créteil L'Echat)

En cochant cette case, je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales et le règlement intérieur.

Fait à : _____

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

Le : _____

Adresse de renvoi du bulletin : SAS Europe Musicals 10 Rue Albert Einstein, 94000 Créteil

Coordonnées bancaires pour les règlements par virement :

IBAN : FR76 1751 5900 0008 0152 9419 525
BIC : CEPAFRPP751
Domiciliation : CAISSE D'ÉPARGNE ILE-DE-FRANCE

Pour les règlements par virement, merci de préciser dans l'intitulé le type de stage (Adultes/Ados/Juniors), la date de début du stage et le nom de la personne inscrite. Si vous choisissez plusieurs stages, merci de faire 1 virement par stage.

Exemple pour le stage Adultes DISNEY du 05 au 11 juillet 2021 : *Stage Adultes-05/07/21-GONZALES*

Comment avez-vous connu l'AICOM ? _____

CODE PROMO : _____

Conditions générales de service et règlement intérieur

1) Informatique et liberté : Dans le cadre de la loi « informatique et liberté », seuls les tiers autorisés conformément à la déclaration établie lors de la création du fichier auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) auront accès aux informations vous concernant pour lesquelles vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au client sont nécessaires pour la gestion des élèves par le prestataire. Elles sont destinées à usage interne du prestataire. Les clients bénéficient d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition s'agissant des informations les concernant ou concernant les élèves. Ce droit s'exerce en écrivant à l'adresse suivante : AICOM - SAS Europe Musicals - 10, rue Albert Einstein - 94000 Créteil. Il est par ailleurs précisé que l'établissement est soumis à un système de vidéosurveillance pour la sécurité des élèves, de ses enseignants formateurs et plus généralement de ses clients.

2) L'âge minimum est de 7 ans dans l'année de ladite formation pour le bénéficiaire dans le cadre d'un stage junior, 12 ans dans le cadre d'un stage ado et 16 ans dans le cadre d'un stage adulte ou senior. En cas d'inscription d'un(e) mineur(e), la signature d'un représentant légal est obligatoire.

3) Résiliation du bulletin d'adhésion :

a. A compter de la date de signature du présent bulletin, le répondant financier, signataire du présent bulletin d'adhésion, a un délai de 14 jours pour se rétracter. Le cas échéant, il en informe l'AICOM - SAS Europe Musicals par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée.

b. Le montant annuel des frais de scolarité est basé sur les frais généraux de l'AICOM, par rapport au nombre des places disponibles. L'absence d'un élève inscrit, quel qu'en soit le motif, n'a pas pour effet de réduire les frais généraux de l'AICOM. Aucun remboursement ni réduction des frais de scolarité ne pourra être consenti en cas d'absence ou de départ volontaire.

En conséquence, les dispositions suivantes sont convenues d'un commun accord avec les parties : toute résiliation de l'inscription (hors cas mentionnés à l'article 5 a. du présent bulletin) par le signataire du présent bulletin doit se faire par lettre recommandée avec accusé de réception à l'AICOM - SAS Europe Musicals :

- Avant le début du stage : dans ce cas, la résiliation entraînera la perte des frais d'inscription d'un montant forfaitaire de 90 euros.

- A partir du jour du stage : dans ce cas, le solde des frais annuels est dû.

c. Toute absence non excusée de l'élève pendant plus de une (1) journée pourra être considérée par l'AICOM comme une résiliation définitive de l'inscription. Le solde des frais annuels est dû.

4) Si l'inscrit est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, l'inscription est résiliée. L'étudiant empêché, ou son répondant financier, a la charge de la preuve de la force majeure. Il doit alors justifier l'incapacité à suivre la formation par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les meilleurs délais. Lorsque la force majeure est retenue, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de la valeur prévue au contrat. Le cas échéant, le remboursement aura lieu à compter du mois de septembre de l'année suivant la signature du présent bulletin.

5) Dispositions financières : la date de paiement correspond à la date de signature du présent bulletin, incluant les frais d'inscription d'un montant forfaitaire de 90 euros. En cas d'absence des suites d'un accident ou d'une maladie, il reste de la responsabilité de l'élève et son répondant financier de régler le solde des frais de formation, que ceci soit couvert ou non par l'assureur dans le cadre de garanties souscrites au préalable (responsabilité civile privée, individuelle accident ou extra-scolaire).

6) L'AICOM se réserve le droit de changer le lieu de la formation, dans un secteur de vingt kilomètres des lieux précités. L'élève en sera informé par courrier ou courriel, au minimum un mois à l'avance.

7) Dans le cadre d'un élève mineur, le représentant légal doit impérativement fournir à l'AICOM une autorisation de sortie pour tout élève autorisé à quitter seul le lieu de formation.

8) Chaque stage de formation se déroule selon le calendrier et le nombre d'heures précisés sur le présent bulletin, hors jours fériés. Le signataire du présent bulletin a été informé de l'organisation des cours et du projet pédagogique de l'AICOM.

9) Par la signature de ce bulletin d'adhésion, vous autorisez l'AICOM et la SAS Europe Musicals à enregistrer sur quelque support que ce soit votre image (ou l'image de votre enfant) au cours de la formation et cédez tout droit de reproduction et de représentation de l'image pour son utilisation dans le cadre de la communication de l'AICOM sans limite de durée, sauf avis contraire à nous notifier par écrit.

Règles des lieux

- La musique et le bruit des cours doivent être émis à un niveau sonore tolérable pour les autres cours et les fenêtres doivent être impérativement fermées pendant tous les cours de chant et de danse pour ne gêner en aucun cas le voisinage.

- Les mobiles doivent être éteints pendant les cours. - Il est interdit de chanter dans les couloirs.

- Le matériel (lecteur CD, pianos, chaises, bancs) doit être remis en place après utilisation ; toute défectuosité doit être signalée à l'accueil pour une réparation rapide.

- A la fin de chaque cours, la lumière dans les salles de cours doit être éteinte, les casiers des chaînes hi-fi et les salles doivent être fermés à clef.

- Il est interdit de manger dans les salles et de porter des chaussures de ville dans les salles de danse pour une question d'hygiène.

- Par précaution, nous vous invitons à ne pas laisser d'affaire dans les vestiaires pendant vos cours. Les vêtements et objets trouvés sont conservés pendant 15 jours à l'accueil

Présence et horaires

Tout retard et / ou absence doit être impérativement justifié auprès de l'administration de l'AICOM : 01 45 23 52 69.

Respect

- Tout élève est prié de respecter les souhaits des professeurs concernant la tenue vestimentaire à adopter pendant leurs cours.

- Tout élève est prié de respecter les règles de base de la vie en communauté. Tout manque de respect, qu'il soit envers un membre de l'équipe de l'AICOM, un professeur, un élève, un visiteur ou les locaux (propreté, etc.) pourra faire l'objet de sanctions.

Fait à : _____

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

Le : _____

AUTORISATION DE SORTIE (en cas d'élève mineur)

Je soussigné(e)
demeurant au
agissant en qualité de père mère tuteur tutrice autorise,
l'enfant.....
à sortir seul(e) à la fin du stage de l'AICOM qui a lieu du au

Fait à : _____

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

Le : _____

